



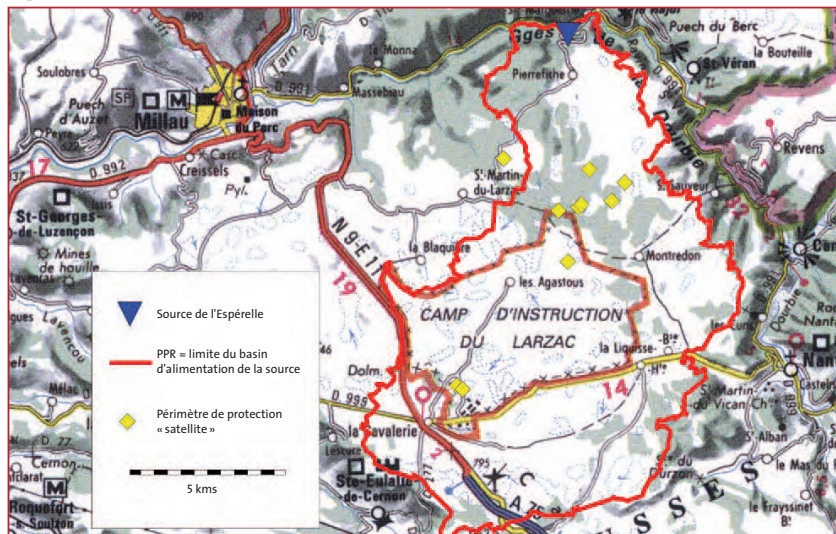
© PNMCC

FICHE SIGNALÉTIQUE

Communes	La Roque-Sainte-Marguerite
Formations aquifères	Calcaires et dolomies karstifiés du Jurassique
Type	Résurgence karstique
Prélèvement	1,5 million de m ³ /an
Nbre d'habitants desservis	20 000
Maître d'ouvrage	Ville de Millau
Date de la DUP	25/09/2001



OBJET : ÉVITER LES CONTAMINATIONS BACTÉRIOLOGIQUES



Vulnérabilité

Certains facteurs sont favorables à la protection de la ressource captée : l'épaisseur de la zone saturée (300 à 400 m), la présence d'une couverture imperméable au fond de certaines dépressions, l'absence d'écoulement de surface et l'existence de réserves importantes dans la zone noyée (dilution).

D'autres facteurs sont clairement défavorables : la couverture pédologique rare, mince et discontinue, la fracturation importante de la roche ainsi que l'existence de dépressions facilitant l'absorption rapide des eaux et parfois leur concentration, l'existence d'une organisation du drainage souterrain conduisant aisément des eaux d'infiltration rapides de la surface jusqu'à la source, notamment pendant les épisodes de crues. Enfin, des soutirages peuvent se créer par déblaiement.

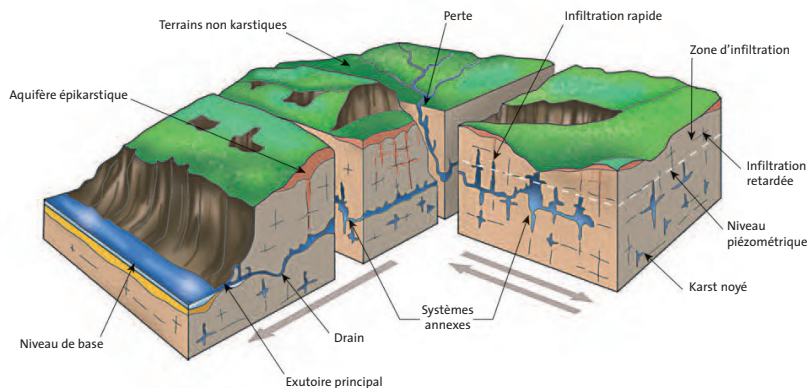
Protection du captage

Le principal problème auquel devait répondre la mise en place du PPC était l'existence de pollutions bactériologiques récurrentes.

Le Périmètre de protection rapprochée (PPR) tel qu'il est défini dans la Déclaration d'utilité publique (DUP) couvre une superficie de 115 km², équivalente à celle du Bassin d'alimentation du captage (BAC).

La DUP a également instauré des Périmètres de protection immédiate (PPI) « satellites » : **10 avens**.

L'AQUIFÈRE KARSTIQUE d'après Mangin, 1975





Protection des zones de pertes.



Réalisation de bassins de rétention et d'infiltration sur l'autoroute A75.

Sources de pollution potentielles

- ▶ Activité agricole essentiellement agro-pastorale orientée vers la filière ovins-lait, pour la production de fromages (roquefort notamment).
- ▶ Quelques villages ruraux, le principal étant La Cavalerie. Habitat dispersé.
- ▶ Trois fromageries sur La Cavalerie ainsi qu'un garage.
- ▶ Autoroute A75.
- ▶ Camp militaire du Larzac.
- ▶ Aéroport Millau-Larzac.

Principales actions mises en œuvre

Celles-ci s'orchestrent dans le cadre du défi territorial de l'Espérelle qui vise l'amélioration à dix ans de la protection de la ressource karstique. Le Parc naturel régional des Grands Causses assure la coordination et le suivi de l'ensemble du programme d'actions, d'un montant de 3,44 millions d'euros, financé principalement par l'agence de l'eau Adour-Garonne, ainsi que par le conseil régional Midi-Pyrénées et le conseil général de l'Aveyron pour certaines actions.



Suivis renforcés, notamment sur les paramètres microbiologiques.



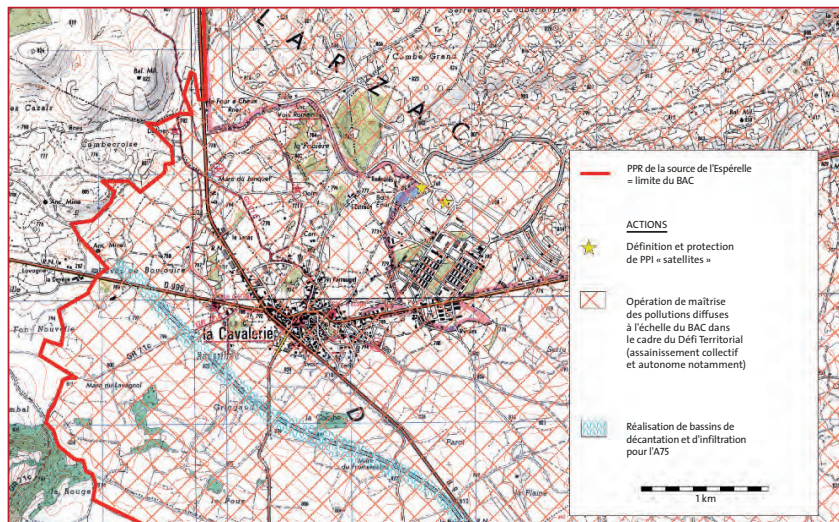


Amélioration de l'assainissement agricole : ici fosse toutes eaux et filtre à sable pour le traitement des eaux blanches issues des salles de traite.



Amélioration de l'assainissement collectif et autonome : ici un filtre à sable pour un particulier.

© PNRCC



RÉSULTATS MARQUANTS

- Réalisation d'un inventaire exhaustif des « points noirs » à l'échelle du BAC et instauration d'une dynamique partenariale fédérée par le Parc naturel régional des Grands Causses.
- 100 % des exploitations agricoles présentes dans le PPC ont été diagnostiquées et ont déposé un dossier pour la réalisation d'un système de traitement.